

Atelier baladeurs

Bruitparif, Observatoire du bruit en Ile-de-France, propose aux collectivités locales un certain nombre d'actions de sensibilisation dans le cadre d'événements consacrés au bruit ou plus généralement à l'environnement et au développement durable.

Public visé

Les jeunes sont les premiers touchés par les risques liés à l'écoute de musique amplifiée : concerts, discothèques, baladeurs... Ils sont donc tout particulièrement visés par cette action.

Objectifs

Les visiteurs sont invités à venir tester le niveau sonore auquel ils écoutent leur baladeur.

A l'aide d'une échelle de niveau, ils pourront ainsi savoir combien de temps par jour ils peuvent écouter leur baladeur à ce niveau.

Déroulé

Les visiteurs règlent leur baladeur au niveau auquel ils l'écoutent habituellement. Un technicien de Bruitparif place alors les écouteurs sur la tête acoustique, puis fournit les résultats de la mesure accompagnés de quelques explications.

Deux affiches détaillent les risques auditifs liés à l'écoute de baladeurs et comment s'en protéger. Un schéma permet d'estimer la durée limite d'écoute quotidienne recommandée pour le niveau sonore mesuré.

Il faut savoir que les baladeurs vendus en France sont limités par la réglementation à 100 dB, s'ils ont effectivement utilisés avec les écouteurs d'origine. Il est cependant déconseillé d'écouter de la musique à ce niveau plus de 15 minutes par jour.



Moyens utilisés

Le dispositif se compose d'une tête acoustique et d'un ordinateur portable.

Une tête acoustique est une tête de mannequin équipée d'un microphone à l'intérieur de chacune des deux oreilles qui permet de mesurer le niveau sonore reçu par un individu.

Il faudra prévoir une prise électrique.

Exemple de réalisation

Bruitparif met en place des ateliers baladeurs dans une vingtaine de lycées d'Ile-de-France, dans le cadre de la campagne de sensibilisation "Ecoute ton lycée" commanditée par la Région Ile-de-France.

Chaque semaine, quelques dizaines de lycéens viennent ainsi tester le niveau de leur baladeur et sont renseignés sur les précautions à prendre.

Voir aussi...

La fiche Stand, avec notamment la distribution de bouchons d'oreilles.

Pour nous contacter: Bruitparif, 9 impasse Milord, 75 018 Paris Tél: 01 75 00 04 00 - Fax: 01 75 00 04 01 Mél: contact@bruitparif.fr - Site internet: www.bruitparif.fr